

COALITION

pour le contrôle des armes/ for Gun Control

www.guncontrol.ca

Un an après la tragédie de Dawson

Le 13 septembre 2007 marque le premier anniversaire de la terrible fusillade du Collège Dawson où 20 personnes furent blessées et une jeune femme tuée. La fusillade du Collège Dawson, tout comme celle de l'École Polytechnique le 6 décembre 1989 sont des rappels moroses que les armes à feu doivent être conservées hors de la portée des individus dangereux et déstabilisés. Depuis le massacre de Polytechnique, deux lois fédérales ont renforcé les contrôles sur les armes à feu. Le Canada a fait du progrès significatif sur la réduction des blessures et des décès par armes à feu. La loi:

- Exige que tous les propriétaires d'armes aient un permis
- Exige que toutes les armes à feu soient enregistrées
- Augmentent les restrictions sur les armes de poings
- Interdit plusieurs armes d'assaut militaires et certaines armes de poings (mais permet à leurs propriétaires de les conserver)

L'HÉRITAGE: AMÉLIORER LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Alors que la mise en oeuvre de la Loi sur les armes à feu n'est pas terminée, il y a de nombreuses preuves que la loi fonctionne:

- Plus de 1.9 millions de propriétaires d'arme à feu (90%) possèdent un permis et plus de 7 millions d'armes à feu sont (90%) sont enregistrées
- Le taux de décès par armes à feu est à son plus bas en 30 ans: il y a 500 personnes de moins tuées par des armes à feu annuellement comparé à 1991.
- Le taux d'homicide par armes à feu à chuté de 29% même si le taux d'homicide sans armes à feu n'a baissé que de 23%.
- Les taux d'homicides avec des fusils et des carabines et le taux de femmes tuées avec des armes à feu est à son plus bas. Les lois de 1991 et de 1995 ont renforcé les contrôles sur ces armes.
- Au cours de la dernière décennie on a aussi pu constater une réduction marquée du nombre de vols et de suicides avec arme à feu.
- Les homicides avec des armes de poings sont demeurés relativement constant (en grande partie causés par le problème des armes de poings de contrebande qui proviennent des États-Unis)
- Au Québec, le taux de décès par armes à feu a chuté, passant de 460 en 1990 (344 suicides) à 206 en 2003 (166 suicides), avec l'adoption de législations plus sévères sur les armes à feu. Cette baisse peut être expliquée entre autres comme le résultat de la mise en oeuvre de mesures strictes visant à contrôler les carabines et fusils de chasse (armes non restreintes).

LE SYSTÈME ACTUEL FONCTIONNE:

- 9000 permis ont été révoqués pour des raisons de sécurité publique
- L'information contenue dans le Registre est essentielle pour appuyer des poursuites intentées à l'égard de crimes liés aux armes à feu et des procédures judiciaires.
- Les organismes de sécurité publique continuent d'appuyer le programme incluant l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne des policiers, plus de 40 groupes de femmes de toutes les provinces, les Centres de prévention du suicide, l'Association canadienne de pédiatrie, l'Association canadienne des médecins d'urgence, etc.

ALERTE: MENACE À LA LOI LES ARMES À FEU

Nous devons nous battre afin d'empêcher le gouvernement de Stephen Harper de démanteler le système de contrôle des armes. En 2006, le gouvernement conservateur a introduit un projet de loi visant à

éliminer l'enregistrement des 7 000 fusils et carabines pour des raisons financières. Éliminer l'enregistrement des carabines et fusils de chasse ne permettra pas d'épargner beaucoup d'argent : seulement 3 millions de dollar par an. Pendant ce temps, le gouvernement a éliminé les frais de renouvellement de permis et offert de rembourser ceux qui les avaient déjà payés, coûtant aux contribuables canadiens 120 millions de dollar. Ils ont coupé 10 millions de dollar par année au programme, argent qui servait à vérifier les antécédents ainsi qu'à la procédure d'obtention de permis et d'enregistrement (ils ont depuis redonné 7 millions de dollar). Les Conservateurs ont récemment renouvelé une amnistie pour ceux qui n'ont pas pris le temps de renouveler leurs permis. Cette amnistie rendra obsolète l'information disponible dans la banque de données du Registre des armes et empêche de poursuivre des individus accusés de crimes graves et qui étaient en possession de carabines et fusils de chasse illégaux. De plus, peu de temps après que M. Stockwell Day soit nommé ministre de la Sécurité publique, celui-ci a mis en place un comité consultatif sur les armes à feu entièrement composé de propriétaires d'armes connus pour leur position à l'encontre de la loi actuelle et en faveur de la possession d'armes à des fins d'autodéfense, comme aux États-Unis. Par exemple, Mike Ackermann, un médecin de la Nouvelle-Écosse militant en faveur de la possession d'armes à des fins d'autodéfense a écrit dans une lettre à la rédaction à la suite de la fusillade de Virginia Tech: « *Toute personne rationnelle devrait être capable de voir que c'était le manque de capacité à se défendre des victimes qui a permis à ce tueur fou d'en tuer autant. Lorsqu'une situation semblable s'est développée au Appalachian School of Law en 2002, les autres étudiants ont lutté avec l'auteur du crime – une d'eux lui a pointé son propre revolver – et détenu jusqu'à ce que les policiers arrivent, sauvant plusieurs vies. Les criminels n'ont jamais de difficultés à s'armer. Désarmer les citoyens honnêtes offre un champ de bataille remplie de victimes innocents garantie par l'état. Il n'y a pas de tuerie de masse sur les galeries de tirs, seulement dans les écoles et autres zones sans armes.* »¹

Pendant ce temps, les provinces et les Nations Unies travaillent à resserrer les contrôles sur les armes à feu. Au Québec le Premier Ministre Charest a introduit le projet de loi 9 (Loi Anastasia) qui porte à compléter la législation fédérale actuelle sur les armes à feu avec des mesures qui ciblent spécifiquement les armes restreintes et prohibées et à protéger les enfants et les jeunes contre la violence par les armes à feu. Ce projet de loi a comme objectif de protéger la communauté dans certains endroits désignés (écoles, garderies, etc.) et de resserrer le contrôle sur les clubs de tir. Il se préoccupe principalement des armes restreintes et prohibées. Accroître le contrôle des armes restreintes est approprié étant donné le risque qu'elles posent. En effet, les armes restreintes constituent une menace particulière en raison de la facilité à les dissimuler. En Ontario, le Procureur Général Michael Bryant demande que les armes de poings soient interdites et que les ressources policières soient augmentées. Les Nations Unies travaillent à établir des normes internationales pour combattre le trafic illicite des armes à feu et plus de 50 pays ont renforcés leurs lois au cours des dernières années.

ASSOULIR LES CONTRÔLES SUR LES ARMES À FEU COMPROMETTRA LA SÉCURITÉ DES CANADIENS

Tous les propriétaires d'armes à feu doivent voir leurs antécédents vérifiés rigoureusement et régulièrement; toutes les armes à feu doivent être enregistrées (une fois). Bien entendu, ces mesures n'éliminent pas la possibilité que des tragédies surviennent – il y a eu plusieurs massacres dans les pays où des lois strictes sur les armes à feu sont en place. Toutefois, nous savons avec certitude que les pays sans réglementation sur les armes à feu sont plus propices à ce que ce type d'évènement terrible se produise. Yves Francoeur, Président de la Fraternité des policiers de Montréal a dit: « *Si le gouvernement enlève les armes longues du registre des armes à feu, les criminels auront simplement à utiliser des fusils de chasse modifiés pour commettre leurs crimes.* » (trad.)² Louise Hevey-De Sousa, mère d'Anastasia, a dit qu'elle entend bien talonner Stephen Harper à la rentrée parlementaire d'octobre pour que son gouvernement resserrer le contrôle sur la possession d'armes à feu.: « *C'est dur d'avoir notre passeport, notre permis de conduire, mais c'est tellement facile d'avoir un permis pour une arme à feu.* »³

¹ MJ Ackermann, "Death by School" Globe and Mail, April 19 2007. (traduction libre)

² Elizabeth Thomson, «Beef up firearms control, cops say», The Gazette, Thursday April 19, 2007.

³ Catherine Handfield «Les De Sousa se serrent les coudes», La Presse, 12 septembre 2007

- Il est nécessaire d'exercer un contrôle sur TOUTES les armes à feu.
- L'octroi de permis réduit les risques qu'un individu dangereux ou suicidaire ait accès à une arme.
- L'enregistrement des armes responsabilise les propriétaires. De plus, il diminue les risques que des armes légales soient vendues illégalement ou qu'elles soient entreposées de façon non sécuritaire. Le système permet également de retirer les armes de situations dangereuses.
- Ce sont les fusils et les carabines non restreintes qui sont les plus souvent utilisées dans les cas de violence conjugale, les suicides et les lorsque des policiers sont tués. Cette catégorie d'arme inclue plusieurs armes semi-automatiques puissantes telles les armes à feu utilisées à Polytechnique et le "fusil à éléphant" utilisé pour tuer Constable Gignac à Laval.
- Ce type d'arme est aussi fréquemment retrouvé dans les caches des gangs et du crime organisé.
- Six enquêtes publiques ont maintenu l'importance du permis renouvelable et de l'enregistrement de toutes les armes à feu.
- La procédure de renouvellement est essentielle pour permettre de re-vérifier de façon régulière les facteurs de risque de violence et de suicide qui ne sont pas inclus dans les bases de données policières. Cette procédure évite que des individus dangereux aient accès aux armes à feu.
- Nous n'avons pas de passeports et de permis de conduire à vie, etc.
- D'après la GRC, éliminer l'enregistrement des armes longues économisera moins de 2,9 millions annuellement et compromettra la sécurité des canadiens.

La Coalition pour le contrôle des armes est un groupe non partisan représentant plus de 350 organisations, dont l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne de santé publique, l'Association canadienne de justice pénale et le YWCA du Canada. Au Québec, nous sommes appuyés par le Comité pour le contrôle des armes à feu du Collège Dawson, la Fédération des policiers municipaux du Québec, la Ville de Montréal, la Régie régionale de santé publique de Montréal-centre, l'Association des Hôpitaux du Québec, etc. Fondée en 1990, elle œuvre à renforcer les lois sur les armes à feu, les interventions communautaires et les efforts internationaux pour combattre le commerce illégal des armes.